



Liancourt Saint-Pierre
en Picardie

L'écho de

Numéro 24
Avril 2013



Dans ce numéro

Mot du Maire p.2

Vie associative
Comité des Fêtes p.3
Amis de l'Orgue p.4

Vie culturelle
Bibliothèque p.5

Vie de la commune
Vœux du Maire p.6
Démocratie locale p.7
l'Agence Postale p.8
Travaux p.9

Informations diverses p.10
Carnet naissance p.10

Jeux p.11

Annonces p.12
Numéros utiles p.12



*L'Eglise vu de la route des Groux
(photo représentative de Liancourt Saint-Pierre)*



L'entrée du village vu de la route de Boubiers



Mot du Maire

La réforme des rythmes scolaires

Placer l'enfant au centre de la réforme est essentiel. Faire fi des intérêts corporatifs divers et variés.

C'est bien.

Mais allons-nous assez loin ?

- des journées plus courtes : 5h30 au lieu de 6h00 ;
- un étalement sur la semaine : quatre jours et demi au lieu de quatre.

C'est très bien.



Mais quid du choix du mercredi matin (pas de coupure en milieu de semaine) au lieu du samedi matin (temps privilégié entre maître(sse)s et enfants calmes, entre maître(sse)s et parents reposés et disponibles) ? Bien sûr, il y a les familles monoparentales... Mais, à choisir, où se situe l'intérêt réel de l'enfant ?

Mais quid du pic d'écoute de 15h30 (l'enfant ne sera plus en période d'enseignement) reconnu par les chronopsychologues ?

Mais quid des sept semaines d'école pour deux semaines de vacances avec les grandes écourtées ?

Allons ! Encore un effort et l'enfant sera réellement au cœur du système éducatif.

Mais ce ne sera pas pour cette fois-ci. Attendons la réforme suivante...

En revanche, la mise en place de celle qu'on nous propose s'avère financièrement et techniquement coriace en milieu rural.

Le report de la mise en œuvre à la rentrée 2014 (le R.P.I. Liancourt/Loconville l'a acté en date du 04/03/2013 à l'unanimité de ses membres) est indispensable afin de se donner le temps d'étudier, en étroite collaboration avec les enseignantes au sein du Conseil d'école, les solutions les plus favorables au rythme de l'enfant.

Cette mise en œuvre ne sera peut-être pas favorable aux enseignantes ni aux finances communales...

Mais notre devoir est celui d'établir les meilleures conditions (emploi du temps de la journée, activités pédagogiques complémentaires et temps d'activités périscolaires : qualités des intervenants -actuellement, les ATSEM suivent une formation financée par le R.P.I.-, locaux disponibles...)

Mon expérience en la matière m'amène à penser que l'Etat (l'exécutif et le législatif) peut à n'importe quel moment, comme pour la réforme de 1985, tout remettre en question. A l'époque, une nuit avait suffi aux Députés pour abroger la loi.

Hâtons-nous lentement en restant à l'écoute!



Dominique Le Charpentier, Maire



Vie Associative

COMITÉ DES FÊTES ET ACTIVITÉS

RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE 2013

L'année 2012 a été une année plutôt calme mais riche en expériences qui nous permettent de mieux cerner les activités et de nous perfectionner dans notre organisation.

Je voudrais tout d'abord remercier toute l'équipe du comité qui s'est investie tout au long de l'année ainsi que Monsieur le Maire. Ce n'est pas toujours facile de libérer du temps pour un bénévolat qui, bien souvent, n'est pas reconnu...

Nous avons essayé en février d'organiser un après-midi dansant (19/02). C'était un flop total, le soleil s'était mis à briller ce dimanche là après deux semaines de pluie ! Nous ne renouvellerons pas cette activité, tout du moins sous cette forme.

Le loto (31/03) a encore été cette année une réussite. Très bonne participation, très bonne ambiance et beaux lots. La chasse aux œufs (9/04) a permis à une quarantaine d'enfants de faire un jeu sur le thème des Angry Birds animé par Sylvain, Benjamin et Sydney. Des costumes ont été fabriqués à cet effet. Comme toujours, les œufs ont été partagés entre tous les enfants et un pot de l'amitié a suivi.

Nous n'avons pas pu organiser de randonnée (en juin) cette année mais le projet reste quand même. Nous essaierons de nous regrouper avec d'autres communes avoisinantes.

Le troc des fleurs (10/06) n'a pas du tout été fréquenté. Trop tard dans la saison, groupé au moment des élections... Bref, cette activité est à revoir dans son organisation totale.

La fête de la musique et des voisins (23/06) n'a pas ramené beaucoup de participants. Nous avons décidé de changer le déroulement. Nous proposerons un repas champêtre ou méchoui sur inscriptions avec un thème de soirée musicale. Ce sera un essai, j'espère concluant, pour 2013.

Le voyage à Honfleur (26/05) a rencontré un vif succès. Nous n'avons pas eu de retours désagréables et le soleil était de la partie, ce qui est un élément décisif dans l'appréciation globale des participants. Nous essayons d'organiser un voyage sur deux jours en septembre, avec paiement échelonné. Si nous n'avons pas suffisamment d'inscrits, nous resterons sur une journée mais cela nous limite dans les distances.

La brocante (2/09) a relativement bien fonctionné. Toutefois, il a été décidé de déplacer la buvette/snack devant la mairie et non plus dans la cour pour que les exposants et visiteurs voient mieux l'emplacement. Ceci permettrait aussi de mieux répartir la musique. L'organisation est aussi à revoir. Nous ferons aussi appel aux bénévoles ponctuels pour la préparation et le déroulement de cette journée qui est très lourde. Nous avons revendu les frites restantes que nous avons congelées mais ça a été une catastrophe car les frites ont noirci. Nous espérons que la friteuse sera réparée pour la prochaine brocante car nous ne pouvons éternellement demander au comité de Boubiers de nous prêter la leur.

Le repas (24/11) était une belle réussite cette année encore. Participation d'une centaine de personnes. En remplacement de Martial, qui d'ordinaire fait l'animation, nous avons pu avoir la prestation d'un imitateur Jérôme PUDAL. Michel était à la sono. Merci à lui pour son investissement, tout au long de l'année d'ailleurs.

Le marché de Noël (1 et 2/12) a dû être annulé, faute de participants. Cette activité ne sera pas renouvelée car elle représente un gros travail d'organisation, de recherches et il existe trop de marchés dans cette période aux alentours.

Le goûter a connu une grosse participation des Liancourtois malgré un très mauvais temps. Nous y avons groupé la vente des travaux du cours de couture, animé par Mme CATHELAT et moi-même, et deux autres stands avec les travaux de Mme CATHELAT et de M. DEMOUGEOT.

Le cours de couture vivote au gré de la disponibilité de chacune mais nous continuerons cette activité sur 2013. C'est en plus un point de rencontre et d'échanges entre les Liancourtoises. Je souhaiterais que chacune puisse préparer un petit travail à vendre lors du goûter. Cette année, la vente a rapporté 125 € qui ont été reversés aux Restos du Cœur. Il pourrait être imaginé de reverser les gains au CCAS de la mairie de Liancourt en remerciement du prêt de la salle du conseil. A revoir en cours d'année.

RAPPORT FINANCIER

Le résultat de l'année 2012 est un bénéfice de 770,19 € (Le montant du fonds de roulement étant maintenu).

Pour 2013, de nouvelles manifestations et investissements sont prévus :

- Donner un budget à la couture, car aujourd'hui les matériaux sont payés par les bénévoles (et les bénéfices de ventes pourraient être donnés au CCAS plutôt qu'aux Restos du Cœur, par exemple)
- Le voyage étant si possible sur 2 jours sera peut-être à financer un peu plus
- Financer une animation pour la fête de la musique avec repas à thème
- Acheter des illuminations pour l'école et la mairie
- Lancer un concours de Citrouilles
- Préparer et monter des ateliers (cuisine, couture, lecture...) pour le temps périscolaire en journée suite à la réforme des rythmes scolaires en 2013 ou 2014.

Vie Associative

COMITÉ DES FÊTES ET ACTIVITÉS (SUITE)

CALENDRIER 2013

Loto le **30 mars** : gros lot, un appareil photo reflex et de nombreux lots

Chasse aux œufs de pâques le **1^{er} avril**

Troc des fleurs le **26 mai**

Randos en **juin** et **septembre**

Fête de la musique le **22 juin** avec repas et thème musical

Brocante le **1^{er} septembre**

Voyage courant **septembre**

Repas à thème (à définir) le **23 novembre**

Goûter de Noël et travaux de couture le **21 décembre**

Les projets à l'étude :

Concours de citrouilles le jeudi **31 octobre** et illuminations du centre du village, participation aux ateliers d'animation des périodes scolaires décalées.

Toute suggestion est la bienvenue...

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Aucun membre élu ne se désistant et personne ne se présentant, le bureau reste dans son intégralité :

Présidente Brigitte LEREBOURG

Vice Président Michel CASE

Trésorière Sonja DORBES

Secrétaire Jeanine COURTOIS

Secrétaire Adjointe Brigitte VELLUET

Pour l'association : Brigitte Lerebourg, présidente

LES AMIS DE L'ORGUE

Samedi 25 mai 2013 20h30

Comme chaque année depuis la création de l'association et la restauration de l'orgue, les Amis de l'orgue de Liancourt Saint Pierre vous invitent, le Samedi 25 mai 2013, à 20h30 en l'église Notre Dame de Liancourt Saint-Pierre pour un Concert gratuit. Cette année Isabelle Mounier, Organiste et fille du facteur d'orgue Jean-Jacques Mounier, nous fera l'honneur d'interpréter des œuvres classiques avec un ami guitariste.

Réservez votre soirée !

Nous vous rappelons que les concerts sont subventionnés par le Conseil Général et le conseil municipal. Nous aurons la joie de tous nous retrouver autour des musiciens après le concert, à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié.

Ne manquez pas ce rendez-vous !



Pour l'association : Odile Lefebvre, Présidente

Vie Culturelle

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Horaires d'ouverture :

biblsp@orange.fr

Lundi de 17h00 à 19h30

Samedi de 10h00 à 12h30

L'inscription est **gratuite pour tous**.

ATTENTION :
la bibliothèque sera **fermée**
pour vacances du **14 au 21 avril 2013**

COUPS DE CŒUR du moment ...

Roman
14
de Jean ECHENOZ

Cinq hommes sont partis à la guerre, une femme attend le retour de deux d'entre eux. Reste à savoir s'ils vont revenir. Quand. Et dans quel état.
Quatrième de couverture de ce petit roman, petit par la taille, cent vingt trois pages seulement, mais grand par l'histoire de ces destins croisés tellement bien racontés par cet écrivain là.



Biographie générale & Généalogie
Qui étaient nos ancêtres
de Jean-Louis Beaucarnot

Nous avons chacun tant d'ancêtres que, selon la fameuse maxime de La Bruyère, nous descendons tous « à la fois d'un roi et d'un pendu ». Mais qui étaient vraiment nos ancêtres ? Où vivaient-ils ? Comment vivaient-ils ? Comment pensaient-ils ? ...
Alors, dominants ou dominés ? Actifs ou passifs ? Sédentaires ou voyageurs ? Illettrés ou ignorants ? Laid ou beaux ? Sales ou parfumés ? Autant de thèmes que vous pourrez découvrir au fil des pages de cet excellent document.



Rappel : l'inscription à la bibliothèque est gratuite, alors n'hésitez plus. Et puis n'oubliez pas la possibilité de réserver des ouvrages que vous auriez envie de lire ou de faire partager à vos proches.

Vous pouvez retrouver le catalogue de la Médiathèque en ligne :

<http://www.oise.fr/culture-et-vie-locale/la-mediathèque-departementale/consulter-le-catalogue/>

ou me demander de rechercher le livre pour vous.

Pierre Chataigné, *bénévole*

Vie de la commune

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE - 06/01/2013



C'est devant une assemblée attentive que Monsieur le Maire :

- à accueilli les nouveaux liancourtois ;
- fait un plaidoyer pour le maintien de l'épicerie du village ;
- exposé le dispositif « voisins vigilants » ;
- évoqué les réalisations 2012 et les projets 2013 ;
- remercié les agents communaux, les associations et les élus.



Pour terminer, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tous ont partagé la galette...



Vie de la commune

DÉMOCRATIE LOCALE

Les délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 janvier :

- subvention DETR – **unanimité**.

Séance du 18 mars :

- Vote des comptes administratifs (délibération), **unanimité**,
- remboursement caution logement presbytère (délibération), **unanimité**,
- columbarium - règlement (délibération), **unanimité**.

Les comptes-rendus complets sont visibles en Mairie ou sur le site Internet de la commune :

<http://www.liancourt-saint-pierre.fr/fr/comptes-rendus>



Le respect de l'environnement

Les agriculteurs ont fait, font et feront d'énormes efforts dans l'utilisation plus fine des produits phytosanitaires.

Les jardiniers sont invités à cultiver "au naturel" avec l'environnement en respectant les équilibres du jardin.

Et les mairies ?

A Liancourt Saint-Pierre, nous avons pris l'habitude, tous les ans, d'associer maire, adjoint(s), cantonnier et spécialiste autour d'une table avec comme souci majeur l'utilisation la plus intelligente possible des produits de traitement.

Chaque année, nous sommes à l'écoute de la nouvelle législation toujours plus restrictive et dans le fond et dans la forme pour le plus grand bien de tous.

- Le choix 2013 : un produit unique qui hors le moment précis de son épandage permet au public la fréquentation des lieux traités dans les instants qui suivent.
- Le respect du périmètre autorisé par rapport aux points d'eau et de captage (la carte IGN au 1/25000e faisant foi).
- Les conditions :
 - vitesse du vent inférieure à 19Km/H au moment du traitement ;
 - protection humaine: équipement complet du cantonnier.

Ainsi, d'année en année, la commune évolue vers plus de respect de l'environnement et ce, à l'intérieur du champ des limites légales autorisées.

Nota Bene : le 14 mars 2013, Philippe Concé et moi-même avons suivi une session de sensibilisation « risques chimiques, phytosanitaires et équipements de protection » à Auneuil, organisée par le Centre de Gestion de l'Oise.

Dominique Le Charpentier

Toute l'année, la commune de Liancourt Saint-Pierre vous informe sur les projets, les services et les événements proposés. Suivez l'actualité de votre commune grâce aux moyens de communication que nous mettons à votre disposition.

Journal municipal

Contact : journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr

Site - <http://www.liancourt-saint-pierre.fr>

Contact : webmaster@liancourt-saint-pierre.fr

Newsletter de la commune

Abonnez-vous gratuitement à partir de la page d'accueil du site Internet (icône newsletter).

P. Rainot

Vie de la commune

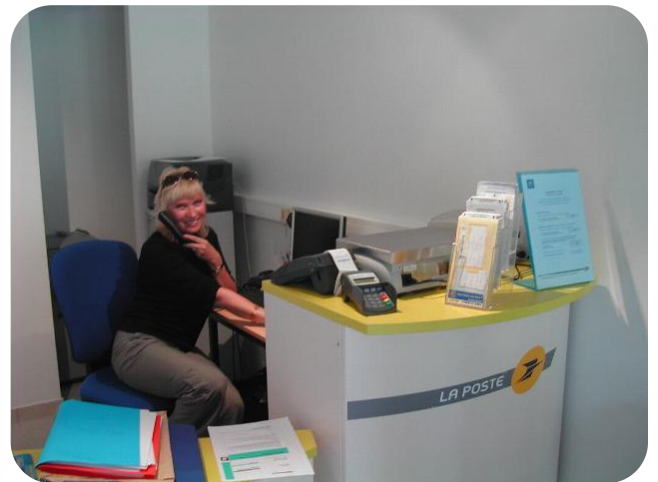
L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

SERVICES DE LA POSTE PROPOSES PAR L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale propose au public les services suivants :

1. Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres-poste à usage courant :
- Carnets de timbres Marianne autocollants,
- Planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoi à l'international,
- Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël, timbres Saint Valentin, ...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster :
- Prêt-à-Poster marque d'affranchissement en lots de 10, (en option Prêt-à-Poster locaux ou régionaux par lot),
- Emballages Colissimo M et L (en option emballages Colissimo 1 bouteille, XL et S),
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost,
- Dépôt des procurations courrier,
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.



2. Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
- des demandes de services liées aux CCP,
- des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros,
- des procurations liées aux services financiers,
- des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 17h00 - 19h00

☎ : 03.44.84.32.16

D. Le Charpentier, P. Rainot

Vie de la commune

TRAVAUX

Prochains travaux :

- Réfection de chaussée Rue du Fournil et Rue des Masures
- Création de caniveaux Petite rue St Pierre
- Mise en sécurité du carrefour de la Croix Rouge
- Rebouchage des trous dans la chaussée



CIMETIÈRE



Le Columbarium

Depuis le Conseil Municipal du lundi 18 mars 2013, le **columbarium** est officiellement installé. C'est en effet à cette date que le règlement intérieur du cimetière a été modifié et validé.

Vous pouvez le consulter en Mairie ou sur le site Internet :

<http://www.liancourt-saint-pierre.fr/fr/information/4491/cimetiere>



PETITE RUE ST PIERRE

Le 25 mars 2013, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour ouvrir les plis concernant les offres d'entreprises pour la réalisation des travaux de la Petite rue St Pierre (création de caniveaux).

Le choix de l'entreprise est en cours... Les travaux se feront avant l'été 2013.



Photos : P. Rainot et S. Hopkins

Textes : P. Rainot

Informations diverses

ÇA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE :



Classe de Neige et Energie Solaire



Ecole Primaire de **Liancourt Saint-Pierre / Loconville** (Oise)
Classe de CM1 et CM2

Opération Chocolat !

Grâce à votre participation, nous sommes
à la montagne, du 24 mars au 2 avril 2013.

Nous avons vendu au total près de 18 000 € de chocolats,
pour un financement de notre projet à hauteur de 3 600 €.

MERCI !

Les élèves et l'enseignante de CM1/CM2

Tribune libre

*Le cœur du village s'éteint
Le défibrillateur n'a servi à rien !...*

Le dernier commerce de proximité du village est DÉFINITIVEMENT FERMÉ...

C'est avec tristesse que nous voyons l'épicerie « Chez Catherine » fermer sa porte définitivement après 25 ans de services auprès des habitants, le 1^{er} avril 2013.

Arrivée en octobre 1988, succédant à Mme BELLOIR, Catherine – déjà vendeuse à la boulangerie de Liancourt Saint-Pierre a vu se fermer le rideau de la boucherie puis les portes de la boulangerie.

Au service de ses concitoyens, elle n'était ni avare de sourires, toujours prête à rendre le moindre petit service (livraison, dépannage, crédit, etc...).

Catherine, tu vas nous manquer !...



Elections législatives 2013

Résultats après les élections
législatives du 2^{ème} tour du
dimanche 24 mars, à Liancourt
Saint-Pierre :

J.F. MANCEL : 75 voix
F. ITALIANI : 64 voix

Autour de mon clocher et de ma mairie :

Avis de naissance

- Mia SAYAVONGSA, le 10/01/2013
- Liza GALLET, le 11/01/2013
- Chloé BAYLE, le 28/01/2013
- Lisa QUILLIOT, le 14/02/2013

Félicitations aux heureux parents...



Avis de décès

- Marie-Louise PIEREN, le 25/02/2013

Condoléances...



Loisirs - Jeux

PÂQUES ET PRINTEMPS

Il y a 7 différences entre ces deux dessins...



Coloriage...



fete-enfants.com / Micro Application et ses concédants



© 2010 - www.joueurs.com

Le Repas des Anciens et des Seniors



est organisé le
14 avril 2013
(à partir de 60 ans).

Chaque bénéficiaire recevra une
invitation* ...

Repas de 2012



* Vous avez l'âge requis et vous n'avez pas reçu d'invitation,
manifestez-vous auprès de la Mairie 03.44.49.05.39.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Vous souhaitez vous exprimer dans ce journal ?
Renvoyez la présente feuille en Mairie ou adressez-nous
un mail (journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr) :

NOM, Prénom :

Texte :



AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 – 12h00
Jeudi : 17h00 – 19h00
☎ : **03.44.84.32.16**

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 17h00 à 19h30

Vous souhaitez rencontrer Monsieur **Le Maire**, un **Adjoint** ?
Prenez rendez-vous au **03.44.49.05.39**

Vous pouvez aussi nous contacter par email :
mairie@liancourt-saint-pierre.fr

En cas d'urgence, appelez au **03.44.49.05.39**
pour connaître la liste des contacts.

Site Internet : <http://www.liancourt-saint-pierre.fr>

PENSE-BETE

03 44 47 55 17	17	Gendarmerie
	18	Pompiers
	15	Médecin de garde
	15	Pharmacien de garde
0800 59 59 59		Centre antipoison
03 20 44 42 78		Centre antibrûlure
03 20 44 42 80		
03 44 49 05 39		Mairie
03 44 49 63 60		Petits Patapons
03 44 47 13 59		SMSAP
03 44 49 13 55		Gouëlle (EURL)
03 44 49 74 42		CMF



Prochaine parution de votre
journal : juillet 2013.

Directeur de publication : Dominique Le Charpentier
Rédacteur en chef : Patrick Rainot

Contact : journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr
Comité de Rédaction : la Commission Communication.

Ont participé à ce journal :
D. Le Charpentier, P. Chataigné, S. Le Chatton, P. Rainot
Odile Lefebvre, Brigitte Lerebourg